

 <p>Fiche technique N° LA3676 10-01-2024</p> <p>Annule et remplace les éditions précédentes</p>	<p>Supports d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Matières minérales :</b> Béton ragréé - Enduit de ciment - Fibrociment - Béton cellulaire - Brique - Marbre - Ardoise - Tuile - Pierre - Carrelage</li> <li>• <b>Peintures :</b> Hydrodiluable - Acryliques - Glycérophtaliques - Crépis</li> <li>• <b>Supports non ferreux :</b> Bardage</li> <li>• <b>Matières plastiques :</b> PVC</li> <li>• <b>Revêtements bitumineux</b></li> <li>• <b>Bois et dérivés</b></li> </ul>	<p><b>lauramousse</b></p> <p><b>Produit de traitement curatif et préventif.</b> <b>Prêt à l'emploi</b></p> <p><b>EXTERIEUR</b></p> <p><b>Préventif : 5 m<sup>2</sup>/L</b> <b>Curatif : 3 m<sup>2</sup>/L</b></p>
--	---	---

## Fonction :

**Nettoyant préventif et curatif, prêt à l'emploi.**

**Assure une protection durable de la surface à traiter contre les dépôts verts, algues, moisissures et lichens. Rendement variable selon la contamination du support.**

**Classification :** Non classé.

**Destination :** EXTERIEUR

Façades, murs, sols et toitures.

## Qualités dominantes :

- Assure la parfaite élimination de tous les micro-organismes rencontrés.
- Rend aux surfaces leur couleur naturelle grâce à sa grande efficacité et à son spectre d'activité très étendu.
- Curatif et préventif
- Action à long terme.
- Après traitement, le support peut être recouvert par tous types de peintures.

## Caractéristiques pratiques :



= 3 à 5 m<sup>2</sup>/L



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** produit prêt à l'emploi
- **Aspect :** Liquide coloré vert
- **Matériel :** Brosse, rouleau ou pistolet à jet ruisselant
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** jerrican de 20 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0,95 à 1,05
- **Règlementation biocide :**
  - TP2 : Désinfectant utilisé dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides
  - TP10 : Protection des ouvrages de maçonnerie
  - Substances actives biocides : N° CAS 68424-85-1 ; contient 24.8 g/L de chlorure de benzalkonium

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- Grattage et brossage soigné pour éliminer les parties non adhérentes du support à traiter et les dépôts en forte épaisseur.
- En cas de forte contamination par les micro-organismes du support à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer le produit.

### Application :

- Après les travaux de préparation du support, appliquer le produit en mouillant bien les surfaces, puis laisser agir.
  - En préventif : A raison de 5 m<sup>2</sup>/L
  - En curatif : A raison de 3 m<sup>2</sup>/L
- Ne pas appliquer par temps pluvieux ou trop venteux.
- Période d'application optimale : début avril à fin septembre.
  
- Recouvrement après traitement :  
Il est possible de recouvrir le produit 24 heures après application après le séchage complet du support.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur notre site [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

*THEOLAUR Peintures*

*ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96*

*Mail : [contact@lauragais-peintures.fr](mailto:contact@lauragais-peintures.fr) [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr)*

*SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015*